



27, bd du Gal Giraud
94100 SAINT-MAUR

Année Scolaire 2015/2016
INSCRIPTION AU VOYAGE

SKI 1

DU 24/01/2016 au 30/01/2016
Chef de projet : M. LUZI ET CARBONNE

LETTER D'ENGAGEMENT FINANCIER
DES FAMILLES

Je soussigné(e) M. CAO Thien Phuoc Responsable légal de l'élève :

NOM : CAO	Prénom : THIEN KHANG
Date et lieu de naissance : 16/03/2002	Classe : 5E
Adresse : 48 Rue Garibaldi 94100 ST MAUR	Tél : 06 07 09 92 14

Ma participation sera de 389, 00 €.

- Je joins mon règlement par chèque établi à l'ordre de l'Agent Comptable du collège Ronsard ou en espèces à régler auprès du service intendance, encaissement prévu début décembre 2015.
- Je demande l'échelonnement du règlement soit :
1^{er} versement 129, 00 encaissé début décembre 2015
2^{ème} versement 130, 00 € encaissé début janvier 2016
3^{ème} versement 130, 00 € encaissé début février 2016

Remarques :

- ♦ Aucun élève ne sera écarté de ce voyage pour des raisons financières. Les familles qui le souhaitent peuvent solliciter une aide financière (FSC) auprès du service intendance. Leur demande sera examinée dans le respect de leur anonymat.

* Veuillez établir une facture au nom de mon CT qui vous paiera le séjour. => CAES du CNRS
A remettre la facture à Thien Khang
2 Allée Georges Méliès
94306 VINCENNES Cedex.

- Pour les familles bénéficiant d'une aide des Comités d'entreprises ou de la mairie, il est indispensable de nous fournir une attestation mentionnant le montant devant être versé au collège.

Attention : Les démarches pour obtenir une aide (Mairie, Comité d'entreprise, FSC, FSE) doivent donc être entreprises par les familles simultanément à la lettre d'engagement.

- La participation à ce voyage est volontaire. Les élèves ne désirant pas s'inscrire seront accueillis dans l'établissement.
- L'élève doit fournir au chef de projet :
 - la fiche médicale d'urgence
- Et la pièce d'identité et l'attestation d'assurance, si elles n'ont pas été déjà données en début d'année scolaire.
- Le collège a souscrit une assurance rapatriement.
- Je déclare avoir souscrit au nom de ma fille / mon fils une assurance individuelle accident ainsi qu'une assurance responsabilité civile (attestation jointe).
- En cas de désistement par la famille, les sommes retenues par l'établissement seront celles fixées par les conditions d'annulation figurant sur le contrat du voyagiste.
- A l'issue du voyage un bilan pédagogique et financier sera établi. Si celui-ci présente un résultat excédentaire, le remboursement sera effectué, si vous en faites la demande, (joindre un RIB à la présente lettre d'engagement), 3 mois après le bilan du voyage présenté au CA.

Acceptez-vous de faire don à l'établissement d'un éventuel reliquat ?

OUI

NON

J'accepte les modalités d'organisation de ce voyage.

Cette inscription vaut engagement à participer au voyage.

Ce formulaire d'engagement doit être remis à M. les professeurs d'EPS, chef de projet, avant le 30 novembre 2015 dernier délai.

Saint Maur, le 17/11/2015

Signature des parents
(ou responsable légal)